

« Si le peuple permet un jour que les banques privées contrôlent son argent elles et les institutions qui prolifèrent autour d'elles priveront les personnes de toute possession d'abord au moyen de l'inflation, ensuite par la récession jusqu'au jour où leurs enfants se réveilleront sans maison et sans toit sur la terre conquise par leurs pères »

Thomas Jefferson (1743-1826)

Roger Ramakaers

La disparition de Roger Ramakaers est une grande perte pour l'économie sociale. Il en fut un acteur de premier plan et un défenseur infatigable. Il était surtout connu, au niveau international, comme président de FEBECOOP, la fédération belge des coopératives. Mais son action s'étendait à l'ensemble de la vie économique, sociale, syndicale et politique de son pays. Il fut l'un des principaux animateurs de l'« Action commune » où se retrouvent le Parti Socialiste, la Fédération Générale des Travailleurs de Belgique et les organisations mutualistes.

On le décrivait volontiers comme une éminence grise, voire un « faiseur de rois ». Il était très proche de Elio Di Rupo, l'actuel Premier ministre, qui disait de lui « Roger est un aristocrate du peuple, un conseiller d'exception, un homme distingué. Il a horreur de la vulgarité. Sa détestation de la violence, verbale et physique, est légendaire »



Ses interventions dans les réunions internationales du CIRIEC étaient toujours un moment très attendu. Elevant le débat, il donnait à l'économie d'intérêt général sa véritable dimension : celle d'un projet humaniste. Humaniste laïque lui-même, il était un exemple de tolérance en pratiquant, pour lui et les autres, la liberté absolue de conscience.

Nous étions liés, depuis de nombreuses années, par des convictions et des engagements communs. Roger appartenait à cette *race* en voie d'extinction de "témoins qui se font égorger". L'économie sociale lui doit beaucoup. Il l'a, avec notre vieux complice et ami Roger Louet, imposée dans le débat et les institutions européens. Rappelons-nous que la première conférence européenne sur les coopératives, mutuelles et associations était due à leur initiative, au tout début des années 80, lorsque l'un se trouvait à la tête de FEBECOOP et l'autre Secrétaire général du Comité Economique et Social Européen. Les deux ne sont plus aujourd'hui. Ils survivront dans les réalisations qu'ils nous ont léguées, qu'il nous appartient de préserver et de faire grandir.

Chaleureux, enthousiaste, cultivé, jovial, épicurien, Roger a marqué de son empreinte bienveillante tous ceux qui l'ont connu.

J'ai eu ce privilège.

Marcel Caballero

ACTUALITE

FO : D'UN RESPONSABLE A L'AUTRE



Bien qu'historiquement consubstantiels, syndicalisme et économie sociale ont eu des relations contrastées, selon les époques et les organisations. René Valladon a été l'artisan d'un engagement fort de la Confédération FO dans le champ de l'économie sociale. Au moment de faire valoir ses droits à la retraite, il affirme « la volonté de Force Ouvrière de continuer à être impliquée dans l'Economie Sociale, dans le respect des rôles des uns et des autres », alors que « sont menacés son rôle, son organisation, sa liberté par différents moyens, notamment la vision marchande de l'Union européenne, la tentation de son instrumentalisation par les pouvoirs publics (délégation de services publics, appels d'offres...) Tout cela tente de l'insérer de gré ou de force dans la sphère marchande ou dans le rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics »

Appelée à lui succéder, Anne Baltazar, jusque là secrétaire générale de la Fédération générale des fonctionnaires est, d'après R. Valladon, « une responsable politique déjà rompue à un pan important de l'Economie Sociale ». Ainsi, d'un responsable à l'autre, FO entend continuer à défendre les principes et les réalisations de l'économie sociale.

Nul doute que la « retraite » de René Valladon sera active et que le CIRIEC continuera de bénéficier de son engagement militant.

Finansol lance le guide pratique de l'épargne salariale solidaire

Au début du printemps, plus 12 millions de salariés ont été informés sur leur participation et leur épargne salariale. À cette occasion, **Finansol** a lancé son guide pratique de l'épargne salariale solidaire. Objectif : aiguiller les chefs d'entreprises et les directions de ressources humaines dans la promotion des fonds solidaires auprès des salariés. Une sensibilisation qui permet de rassembler les collaborateurs autour de valeurs fortes. En effet, tout en dégagant une performance financière, les fonds solidaires permettent de créer des emplois pour des chômeurs de longue durée, de construire des logements sociaux pour des personnes ou familles en difficulté, de favoriser des activités de solidarité internationale et respectueuse de l'environnement.

Destiné à tous les salariés pouvant souscrire à un PEE (plan d'épargne entreprise) ou un PERCO (plan d'épargne retraite collective) au sein de leur entreprise, ce guide pratique donne toutes les clefs pour comprendre les tenants et aboutissants de cette épargne plus humaine qui finance l'économie réelle.

Rendue obligatoire par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 (mise en application le 1er janvier 2010), l'ensemble des entreprises qui permettent à leurs salariés de souscrire un PEE ou un PERCO est tenu de proposer au moins un fonds solidaire. Ce dispositif, qui concerne potentiellement 12 millions de salariés, a permis de développer largement l'épargne salariale solidaire. Elle représente aujourd'hui 1,8 milliards d'euros, soit + 80 % entre le 31 décembre 2009 et le 30 juin 2011.

Assurés d'une gestion solidaire et transparente grâce au label Finansol, les fonds d'épargne salariale solidaire proposent autant de sécurité et de performance financière que les « FCPE classiques ». En 2010, les FCPEs labellisés Finansol ont offert une performance financières allant de 2,6 % à 9,75 %. Par ailleurs, cette forme d'épargne permet de bénéficier d'exonérations d'impôts à l'instar de l'épargne salariale classique.



À propos de Finansol, acteur central de la finance solidaire : créée en 1995, l'association Finansol est un acteur central de la finance solidaire en France et a pour objet de promouvoir la solidarité dans la finance et l'épargne. Collectif des acteurs de la finance solidaire, elle fédère aujourd'hui 70 financeurs solidaires, banques, sociétés de gestion, compagnies et mutuelles d'assurance. Depuis 1997, le label Finansol distingue les placements de l'épargne solidaire (à ce jour, il existe 128 placements labellisés Finansol). Il garantit aux épargnants qu'ils contribuent au financement d'activités génératrices d'utilité sociale.

>>> www.finansol.org/

Santé : les propositions de la Mutualité française



La Mutualité française a fait connaître, dans un communiqué, une série de 22 propositions adressées aux candidats à l'élection présidentielle et aux législatives, aux responsables mutualistes et à de nombreux acteurs du système de protection sociale.

Les propositions de la FNMF poursuivent trois objectifs : renforcer le rôle du médecin traitant, réduire le *reste à charge* des patients, et instaurer un droit à la complémentaire santé. Plusieurs propositions concernent la rémunération des professionnels de santé ou l'amélioration de la prise en charge des soins optiques, dentaires et des audioprothèses. La FNMF réitère également son souhait de supprimer le taux de remboursement des médicaments à 15%.

TRAVAUX DU CIRIEC

DINER-DEBAT

L'action publique dans la crise : vers un renouveau en France et en Europe ?

Les membres de la Commission Scientifique « Economie Publique » du CIRIEC-France se sont attachés à préciser les effets de la crise en France et en Europe pour faire force de propositions. Leurs travaux dressent un bilan analytique des interventions publiques après le déclenchement de la crise économique de 2008, analysent les caractéristiques de la crise actuelle de l'action publique, poussent la réflexion sur la refondation de l'action publique en France et en Europe.

Ces réflexions ont fait l'objet d'un ouvrage publié aux PURH (Publications des Universités de Rouen et du Havre) que nous aurons le plaisir de vous offrir.

Nous vous invitons à débattre avec les auteurs au cours d'un dîner-débat

mercredi 30 mai 2012

à 18h30 au Cercle Républicain, 5 avenue de l'Opéra - 75001 Paris

Jacques Fournier

Président d'Honneur du CIRIEC-France

Philippe Bance

Maître de Conférences HDR et Directeur adjoint du laboratoire CREAM de l'Université de Rouen
Président de la commission scientifique « Economie Publique » du CIRIEC

Pierre Bauby

Enseignant-chercheur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et à l'Université Paris VIII

Luc Bernier

Professeur et co-directeur du Cergo de l'Ecole nationale d'administration publique
Université du Québec
Président du Conseil Scientifique International du CIRIEC

*Cette manifestation sera suivie d'un dîner dans les salons du Cercle Républicain
Une participation aux frais de restauration de 20 € sera demandée*

>>> info@ciriec-france.org

CONGRES INTERNATIONAL DU CIRIEC

Les congrès internationaux du CIRIEC sont un moment attendu de débats entre praticiens et chercheurs.

Ils réunissent plusieurs centaines de participants du monde entier.

Le prochain congrès aura lieu à Vienne (Autriche), du 12 au 15 septembre 2012, sur le thème :



L'économie publique, sociale et coopérative au service de l'intérêt général

- ▶ Quelle éthique pour une économie globale.
- ▶ Une économie responsable et durable.
- ▶ Mobilisation sociale de la société civile.
- ▶ Le CIRIEC et le service de l'intérêt général.

Des ateliers sectoriels traiteront de l'énergie, de l'eau, des déchets, de la santé, du logement social, du transport et de l'université.

A l'issue du congrès, le **Prix Edgard Milhaud 2012** récompensera les travaux d'un jeune chercheur

>>> <http://www.ciriec2012.org/>

4^{ème} Conférence internationale de recherche en économie sociale

Tous les deux ans, les conférences internationales de recherche en économie sociale du CIRIEC sont devenues le rendez-vous incontournable de nombreux chercheurs et praticiens du monde entier

La dernière s'est tenue à Valladolid (Espagne), en avril dernier. Elle a réuni quelque 400 participants de 40 pays
La prochaine édition de la conférence aura lieu à l'Université d'Anvers, du 23 au 26 octobre 2013

>>> ciriec@ulg.ac.be

JOURNEES DES CHERCHEURS EN ECONOMIE SOCIALE



Les XIVèmes journées des chercheurs en économie sociale du CIRIEC-Espagne se tiendront du 20 au 22 juin 2012, à San Sebastian et Onati, sur le thème : « **L'année internationale des coopératives : défis et propositions de l'économie sociale dans un monde en transformation** »

Les trois universités basques : Université du Pays Basque, Deusto et Mondragon collaborent à cette importante manifestation scientifique qui se déroulera au Centre Carlos Santamaria (photo).

La coordination du comité scientifique est assurée par le professeur Rafael Chaves.

>>> chavesr@uv.es

Collection des cahiers de recherche du CIRIEC

Les cahiers de recherche du CIRIEC sont essentiellement destinés à diffuser rapidement des contributions issues des travaux en cours au sein des Commissions scientifiques et Groupes de travail. Ils accueillent aussi des contributions de recherche de la part des membres du réseau scientifique du CIRIEC ou issus de travaux réalisés sous l'égide des Sections nationales du CIRIEC. Les cahiers de recherche sont publiés dans une des trois langues officielles du CIRIEC (allemand, anglais, français) sous la responsabilité du Conseil scientifique international qui a mandaté comme éditeurs scientifiques Fabienne Fecher, Rafael Chaves et Gabriel Obermann.

(Liste des cahiers de recherche : http://www.ciriec.ulg.ac.be/fr/pages/6_2working_papers.htm)

Pour tout renseignement en vue d'une proposition de publication, s'adresser au secrétariat international du CIRIEC : ciriec@ulg.ac.be

Quelle place pour l'entrepreneuriat social en France ?

Jacky Lesueur (*Miroir Social*)

« **Q**uelle place pour l'entrepreneuriat social en France ? » Tel est le sujet abordé par le CAS (conseil d'analyse stratégique) dans sa note d'analyse remise le 6 Mars au Premier ministre, le jour même où se tenait un colloque organisé sur le même thème par le CAS et l'OCDE au Centre de Conférences Mendès France de Bercy, et introduit par le directeur général de la Modernisation de l'Etat et clôturé par la ministre du Budget, des comptes publics et de la réforme de l'Etat..

Au menu de ce colloque, entre autres:

- *entreprises sociales: quel rôle pour les politiques publiques?*
- *présentation de l'initiative européenne sur l'entrepreneuriat social*
- *comment favoriser le développement d'entreprises sociales en France?*
- *présentation d'études inédites Mc Kinsey sur l'impact social et économique des entrepreneurs sociaux : bonnes pratiques et exemples concrets*
- *comment favoriser le développement du modèle de l'entreprise sociale et lever les freins à son développement?*
- *comment les innovations sociales peuvent-elles s'harmoniser avec les politiques traditionnelles?*

L'économie sociale et solidaire a été souvent regardée et traitée avec un certain "dégagement" ces dernières années. Il semble que les effets de la crise (et peut être la période pré électorale?) aient mis en lumière les atouts de ce type d'entreprises qui cherchent à conjuguer efficacité économique et finalité sociale....

Rappelons que le secteur de l'ESS emploie 2,4 millions de salariés au sein de 215.00 structures environ. L'ESS représente plus de 10% de l'emploi en France ! Elle a créé, selon les chiffres régulièrement avancés, plus de 10.000 emplois en France entre 2006 et 2008 et plus de 250.000 entre 2001 et 2006... C'est dire.

Dans la note d'analyse de début mars, le CAS formule 5 propositions majeures:

- Compléter les sources de financement public traditionnel avec des dispositifs tenant compte de l'hétérogénéité du secteur :
 - en créant un fonds d'investissement social dédié, combinant ressources privées et publiques ;
 - en expérimentant un appel à projets avec un financement dont le rendement est conditionné aux résultats, sous la forme "d'obligations à impact social".
- Mieux soutenir l'innovation sociale en la rendant éligible aux dispositifs publics d'accompagnement et de financement de l'innovation.
- Susciter les vocations :
 - en intégrant l'entrepreneuriat social dans l'accord-cadre entre le MEDEF et les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur ;
 - en s'appuyant sur les dispositifs existants de sensibilisation à l'entrepreneuriat dans les collèges et lycées.



- Élargir la cible du Dispositif local d'accompagnement (DLA) à toute entreprise sociale, quel qu'en soit le statut juridique.

- Développer avec les acteurs une plate-forme identifiant les bonnes pratiques et recueillant des données standardisées, afin de mieux connaître le secteur et de faciliter son accompagnement.

Quand on sait toute la difficulté rencontrée ces dernières années pour faire admettre (malgré des résultats aux élections prud'homales incontestables) la représentativité réelle des employeurs de l'ESS, il sera intéressant de suivre l'évolution de ces réflexions après les échéances présidentielles et de voir concrètement quel sera véritablement la place et le rôle que le nouveau président et son gouvernement (au regard des positions avancées par les candidats et actées par le Conseil des Entreprises et Groupements de l'ES récemment) entendront donner à l'économie sociale et solidaire, en clarifiant ce qu'elle peut recouvrir; en effet le terme "d'entrepreneuriat social", mis en avant par le CAS (et d'autres), apparu en fait dans les années 1980 dans les pays anglo-saxons surtout...et mérite "attention"...car en France nombreux sont ceux qui restent attachés à la notion d'économie sociale, liée au statut de l'entreprise (coopérative, mutuelle, association, fondation) plutôt qu'à sa finalité.

A noter que le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS) travaille actuellement à la définition d'un référentiel pour tenter de lever les ambiguïtés ■

La Protection sociale exclue de la campagne

Raymond Beltran

Professeur retraité et mutualiste

Les médias reconnaissent qu'il y a des sujets qui intéressent les français et que les candidats ne traitent pas. Les journalistes orientent avec raison les questions à aborder, mais il est remarquable que l'on ne mette pas en avant la protection sociale parmi les sujets essentiels pour l'avenir.

Il est vrai que, comme l'a fait remarquer Michel Rocard, cette campagne fait preuve d'une « *vacuité intellectuelle absolue* ». Il est vrai que les sujets essentiels dans une campagne présidentielle ne manquent pas. Il est vrai que les candidats choisissent les thèmes porteurs et qu'ils évitent soigneusement ceux qui les engageraient à des prises de position qui déplairaient aux électeurs.

Que c'est difficile de dire la vérité aux citoyens, qui préfèrent se laisser bercer d'illusions démagogiques plutôt que de constater que, sans réforme de structures, notre protection sociale va dans le mur.

Les rapports ne manquent pas, et je ne vais pas ici rappeler tous ceux qui sont publiés depuis des décennies. Je ne vais pas reprendre les conclusions récentes de la Cour des Comptes qui mettent en garde l'avenir de notre système si on se contente encore de réformes cosmétiques sans s'attaquer aux structures et sans le remanier profondément.

Tout le monde est persuadé que cela ne peut pas durer de cumuler les déficits annuels, financés par l'emprunt, faisant semblant de croire que l'Etat va les prendre en charge !... comme s'il n'avait pas lui-même ses propres déficits à résorber, qui sont la base de la crise économique sérieuse en cours.

On ne compte pas les plans de rattrapage intervenus qui ne pouvaient que limiter à la marge la profondeur des « *trous* », les diminuant de quelques millions mais laissant des milliards béants : 200 millions pour 20 milliards, il y a peu... Les majorités de droite comme de gauche se sont vantées de limiter les excès, de limiter les dérapages, faisant contribuer davantage les assurés, diminuant certains remboursements mais sans jamais pouvoir combler les « *trous* ».

En 2011, la Fédération Nationale de la Mutualité Française, avec l'ensemble de ses mutuelles, couvrant plus de 25 millions de foyers français, annonçait son intention de faire des propositions avant la campagne des présidentielles afin de sensibiliser la population et les partis politiques à ce thème essentiel. Des travaux furent produits. Je ne doute pas que le travail de lobbying ait été fait correctement par ces mutuelles et que les propositions aient été diffusées auprès des candidats.

Malheureusement, je n'ai pu voir dans la presse autre chose que l'opposition à la taxe majorée qui frappait les mutuelles. Un travail corporatif, défensif, qui a reçu un écho des candidats en son temps et qui a fait... psitt !... depuis... je le crains. Mais rien n'est apparu au niveau des propositions de réforme au plan médiatique.

Personne ne croit au maintien durable du système français sans une réforme en profondeur. Même ceux qui publiquement disent ne rien vouloir changer, en privé ne cachent pas qu'il ne peut pas perdurer tel quel et qu'il ne subsistera que s'il est refait et repensé profondément. La société a changé depuis 1945 et la nature des dépenses de santé également. Leur coût n'ira qu'en augmentant. Les réformes seront d'autant plus dures que l'on aura plus attendu pour les réaliser.

Dans les années 1980, le financement de la protection sociale posait déjà problème. Malgré la CSG intervenue après, le refus du syndicalisme de le fonder sur autre chose que les salaires et de séparer ce qui revient à la solidarité professionnelle de ce qui relève de la solidarité nationale a contribué à laisser dépérir ce problème depuis 30 ans. Il n'est pas sûr que le système existe encore dans 30 ans.

Aucun candidat ne veut parler de sacrifices. Aucun ne veut se « *couler* » avec des propositions empreintes de vérité, que les autres dénonceraient comme un sabotage de l'existant pour prôner un retour à 1945, ce qui privilégie l'immobilisme.

Avant la fin de cette campagne finira-t-on par avoir le courage de faire émerger dans un débat sérieux les propositions que connaissent mutuelles, syndicats et partis politiques ? Il faut en parler, reconnaître qu'un consensus est nécessaire pour avancer et s'engager pour les lendemains de l'élection, mais en ayant préparé les citoyens par un débat qui les éclaire véritablement.

C'est l'espoir qui m'anime en signant ce pamphlet, en rappelant que la Protection sociale en France doit revoir son financement mais aussi qu'il faut la repenser de fond en comble pour la préserver ■



SITE INTERNET DU CIRIEC-FRANCE

Le site internet du CIRIEC-France comporte, outre les informations sur l'association, son histoire, son organisation, ses activités, ses manifestations, de nombreux liens avec le réseau international du CIRIEC et ses principaux partenaires. La collection des *Brèves du CIRIEC-France* y est également disponible et téléchargeable.

>>> <http://www.ciriec-france.org>

La nouvelle alternative ? Enquête sur l'économie sociale et solidaire

Philippe Frémeaux, auteur de *La nouvelle alternative ? Enquête sur l'économie sociale et solidaire*, est président de la coopérative qui édite *Alternatives Economiques* et éditorialiste. Il est chroniqueur sur France Info et France Culture. Il a publié notamment *Petit Dictionnaire des mots de la crise* (Les petits matins, 2009).

L'économie sociale et solidaire fait aujourd'hui figure de nouvelle alternative au capitalisme. De fait, son objectif premier n'est pas de dégager du profit, mais de produire des biens et services utiles à tous. Issue d'initiatives citoyennes, elle apporte la preuve que la recherche de l'enrichissement personnel n'est pas l'unique motif qui puisse donner envie d'entreprendre. Constitue-t-elle pour autant une force politique, un mouvement susceptible de transformer profondément notre économie et notre société ? Sa gouvernance, qui se veut démocratique, est-elle vraiment exemplaire ? A-t-elle vocation à s'étendre, à se généraliser ? Enfin, cette généralisation est-elle souhaitable ?

Autant de questions auxquelles l'auteur répond dans ce livre, nourri de nombreux exemples. Pour lui, il est temps de regarder « l'ESS » telle qu'elle est, et non dans sa version idéalisée : c'est à cette condition qu'on pourra apprécier dans quelle mesure et à quelles conditions elle peut contribuer à rendre l'économie plus démocratique, plus juste et plus soutenable.

>>> [Edition Les Petits Matins](#)

GUIDE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE à l'usage des maires, des élus locaux et de leurs services

Les décideurs publics locaux et acteurs de proximité relevant de la sphère publique (collectivités territoriales, établissements publics locaux, administrations déconcentrées ...) sont aujourd'hui confrontés à de multiples défis et enjeux qui prennent souvent naissance bien loin de leur territoire d'intervention, mais dont ils doivent assumer en grande partie les conséquences. D'où une question récurrente pour les responsables politiques locaux : de quelle marge d'autonomie d'initiative et d'action disposent ils encore pour la mise en oeuvre de politiques locales sectorielles les mieux ajustées aux besoins des populations et aux attentes des citoyens de leur territoire (économie, action sociale, santé, éducation, culture, environnement, activités sportives, ...) ; a fortiori pour la conception et la mise en oeuvre d'une politique ou d'une stratégie de développement local soutenable intégrant au mieux ses trois dimensions (économiquement viable, socialement équitable et écologiquement durable) ?

La mise en oeuvre de tels projets suppose non seulement la mobilisation des ressources financières et les moyens matériels en rapport avec les objectifs visés, mais aussi la mobilisation des ressources humaines du territoire et donc la coordination des acteurs de la sphère publique et ceux de la société civile. A cet effet, les décideurs publics locaux qui portent un projet de développement local ambitieux ne peuvent faire l'économie d'un diagnostic préalable de leur territoire d'action. Par delà l'analyse habituelle des ressources naturelles, matérielles et financières locales ou des forces et faiblesses du territoire de projet, un élément clé de ce diagnostic préalable concerne le tracé du « sociogramme » des acteurs publics et privés en présence qui sont susceptibles de coopérer efficacement à la réalisation du projet ou bien, à l'inverse, d'en contrarier le cours.

Ce guide se propose précisément d'aider les maires, les élus locaux et leurs services à mieux repérer sur leur territoire d'intervention les acteurs économiques et sociaux relevant de l'économie sociale et solidaire qui sont, a priori, les mieux « prédisposés » à coopérer à un projet collectif ; ceci de par les valeurs proclamées qui les animent, les principes qui fondent leur mode identitaire d'entreprendre ou encore des règles spécifiques qui régissent l'organisation et le fonctionnement de leurs structures et de leurs entreprises. Bien sûr, les valeurs revendiquées, les principes fondateurs et les systèmes de règles statutaires affichés par les quatre grandes familles constitutives de l'économie sociale « instituée » (coopératives, mutuelles, associations, fondations) ou d'une économie solidaire encore en émergence, ne suffisent pas à garantir la qualité et la durabilité d'une coopération entre E.S.S. et collectivités locales autour d'un projet commun de développement. Encore faut-il que les pratiques sociales et professionnelles des entrepreneurs, des responsables et des acteurs de l'E.S.S., soient respectueuses de la lettre et de l'esprit de ces valeurs, principes et règles.

C'est pourquoi les structures de l'ESS doivent se doter d'un outil d'évaluation (ou d'auto évaluation) susceptibles de vérifier en continu qu'elles tiennent le cap fixé par leur projet (associatif, coopératif ou mutualiste) et d'apprécier dans quelles mesures les pratiques professionnelles et sociales de leurs parties prenantes (dirigeants, administrateurs, salariés, bénévoles ...) sont en conformité avec les valeurs et principes proclamés et avec le système de règles spécifiques affiché. De plus, lorsque des partenariats s'instaurent entre collectivités locales et acteurs de l'ESS, il serait souhaitable que les partenaires publics et privés s'entendent au préalable sur les critères essentiels des grilles d'évaluation ; critères et indicateurs qui permettront à la collectivité publique d'apprécier dans quelle mesure les résultats obtenus en terme de valeur ajoutée économique, mais aussi en terme d'utilité sociale et sociétale, sont conformes aux résultats escomptés et aux finalités politiques visées.

Publié par le [Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée](#)

>>> www.collcoop.org

NOS ADHERENTS INNOVENT

La Fondation MACIF soutient VoisinMalin

VoisinMalin incite des habitants des quartiers populaires à créer le lien entre personnes marginalisées par un handicap culturel, linguistique ou économique et acteurs locaux. Une première expérimentation est en cours à Courcouronnes, dans l'Essonne.

Près de 5 millions d'habitants vivent dans les Zones Urbaines Sensibles en France. Depuis 20 ans, la situation de ces quartiers s'est dégradée, avec une paupérisation grandissante et l'apparition de manifestations de violence et de repli. Ce repli tient notamment au recul de la présence des institutions et services publics dans les quartiers concernés, générant une défiance réciproque entre habitants et institutions.

C'est dans un tel contexte que VoisinMalin, entreprise sociale créée en 2010, cherche à mobiliser les ressorts des habitants eux-mêmes pour reconstruire une relation de confiance et créer une dynamique de développement dans les quartiers. Comment ? VoisinMalin identifie des habitants "ressources" dans les quartiers sensibles et leur permet de valoriser leurs compétences en facilitant l'échange entre entreprises et institutions de proximité et leurs clients ou usagers. Ces compétences utiles sont souvent pas ou peu valorisées par les programmes de la politique de la ville. VoisinMalin leur donne une valeur économique à travers des prestations rémunérées et met en réseau les habitants « ressources » afin de démultiplier leurs capacités d'initiative au bénéfice de leur quartier. Les institutions intéressées par les prestations sont les collectivités publiques, les bailleurs sociaux, les entreprises de service public, telles que La Poste, ou encore les opérateurs d'énergie et d'eau.



Une première expérimentation est menée à Courcouronnes, dans l'Essonne, avec l'appui du maire et du préfet. Entre 15 à 30 habitants - étudiants, mères de familles, retraités...- ont été recrutées et formées par VoisinMalin. Ces derniers réalisent du porte-à-porte chez les habitants pour les informer de projets ou de droits (tarifs sociaux), les accompagner pour utiliser des services (automate postal par exemple) ou effectuer des démarches administratives. Après un premier bilan, cette expérimentation sera modélisée afin d'être essaimée dans d'autres Zones Urbaines Sensibles, courant 2012.

>>> www.fondation-macif.org/

Chèque Déjeuner monte un challenge 100 % solidaire

Le Groupe Chèque Déjeuner, fidèle à ses valeurs coopératives, contribue à de nombreux programmes solidaires à travers sa Fondation. Il vient de lancer une nouvelle opération dont l'originalité est de faire ouvertement coïncider solidarité et intérêt commercial. C'est ainsi qu'il a récemment proposé à ses équipes de donner une dimension solidaire à leur action commerciale. Le principe du projet est simple : les équipes des 5 régions du Groupe ont été mises en concurrence sur leurs résultats annuels et les membres de l'équipe victorieuse ont non seulement reçu une prime, mais ont également pu choisir l'association de solidarité sociale qu'ils souhaitent soutenir.



L'association SOS Village enfants a ainsi bénéficié d'un soutien financier pour son projet de construction d'un village à Persan (Val d'Oise).

Une opération doublement positive : les résultats commerciaux sur l'année du challenge ont augmenté de 30 % par rapport à l'année précédente et les organisations bénéficiaires des dons ont pu réaliser leurs projets dans de meilleures conditions.

Un exemple à suivre.

>>> www.cheque-dejeuner.com

Le Groupe Crédit Mutuel élu meilleure banque française 2012



Le Groupe Crédit Mutuel vient d'être élu meilleure banque française, en 2012, par Global Finance Magazine, la référence internationale en matière d'actualité financière.

Global Finance Magazine, mensuel en langue anglaise, basé à New York et distribué dans plus de 150 pays, sélectionne chaque année les meilleures institutions financières.

AGENDA

RENCONTRES DU RIUESS

Le **Réseau Inter Universitaire de l'Economie Sociale et Solidaire** organise ses prochaines rencontres les 6-8 juin 2012, à Nancy, sur le thème

"l'ESS face aux défis de l'innovation sociale et du changement de société"

- Le concept d'innovation sociale en débat
- Les différences sectorielles et recompositions territoriales dans l'ESS confrontée aux nouvelles régulations et à l'injonction à innover
- Des monographies empiriques : analyse d'expériences alternatives
- Les effets de transfert de modèles d'un continent à l'autre

>>> vincent.lhuillier@medecine.uhp-nancy.fr

Ecole internationale d'été des jeunes créateurs de coopératives



du 2 au 14 juillet 2012
sur le campus de l'Université de Poitiers

Du 2 au 14 juillet 2012, **Campus coopératives** permettra à 30 jeunes créateurs de coopératives de suivre une formation comprenant des ateliers, des conférences, des témoignages de créateurs de coopératives et du travail en groupe pour élaborer un plan d'affaires coopératif. Cette initiative du mouvement Scop (Union régionale Poitou-Charente) s'inscrit dans le cadre de l'Année internationale des coopératives. Les candidats doivent être âgés de 18 à 35 ans et être francophones. Lieu de la formation : Poitiers.

L'école des jeunes créateurs de coopératives a déjà une longue expérience au Québec (Université de Sherbrooke). Le transfert de cette école en France est l'aboutissement d'une coopération de long terme avec le mouvement coopératif québécois.

Dossier de candidature à transmettre à contact@campuscooperatives.coop avant le 31 mai 2012.

>>> www.campuscooperatives.coop

Les seniors entrepreneurs et le vieillissement actif

Dans le cadre de l'Année Européenne du Vieillessement Actif et de la Solidarité entre les Générations l'Association **SENIORS ENTREPRENEURS** organise un premier colloque sur le thème :

Les seniors entrepreneurs et le vieillissement actif

Le 31 mai 2012 à Paris

>>> www.seniorsentrepreneurs.eu

Les coopératives, des entreprises pour un monde meilleur ?

Dans le cadre de l'Année internationale des coopératives, l'Ecole de management de Grenoble organise, le 7 décembre 2012, un colloque sur les entreprises coopératives. Afin de fournir aux citoyens, décideurs politiques, dirigeants économiques et acteurs du monde coopératif des outils conceptuels et des cadres théoriques permettant d'encadrer, diffuser et développer les pratiques coopératives, ce colloque accueillera des contributions théoriques fondées ou non sur des travaux empiriques et couvrant au moins un des grands enjeux suivants, liés aux pratiques coopératives :

- Le modèle coopératif comme alternative crédible dans le capitalisme actuel
- La coopérative au service de son environnement

Les meilleures contributions feront l'objet d'une publication dans un ouvrage collectif et éventuellement dans un numéro spécial de revue.

Date limite de soumission d'un résumé : 31 mai 2012

>>> stephane.jaumier@grenoble-em.com

ADHESION AU CIRIEC-France *

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale, créée il y a un siècle par le professeur Edgard Milhaud
Son objet est la recherche et l'information sur l'économie d'intérêt général : économie sociale, économie publique et économie paritaire

Ses travaux se réalisent au travers
de réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, publications, colloques, congrès mondiaux, ...
Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations
qui partagent des valeurs de service de l'intérêt général, de non lucrativité et de démocratie économique
Le CIRIEC est établi dans quinze pays

La section française est une association sans but lucratif constituée d'adhérents, personnes physiques et morales
Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale,
organismes à gestion paritaire et syndicats

Les ressources de l'association sont essentiellement constituées des cotisations de ses membres
Les fonctions de ses responsables et animateurs sont bénévoles

Le CIRIEC-France est présidé par Alain Arnaud, président de la Mutualité Fonction Publique

Informations-adhésions : >>> info@ciriec-france.org

* Bulletin d'adhésion joint

Si
vous
souhaitez
contribuer à
alimenter les *Brèves*

▼
marcel.caballero@club-internet.fr

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR L'ÉCONOMIE PUBLIQUE, SOCIALE ET COOPERATIVE

CIRIEC-France

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris
Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : info@ciriec-france.org
www.ciriec-france.org



Lettre électronique éditée par le CIRIEC-France
Rédaction : Marcel Caballero

Les textes sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs
Ils peuvent être reproduits librement, avec l'indication de la source



BULLETIN D'ADHESION
ANNEE 2012

Nom Prénom

Raison sociale

Adresse

.....

Téléphone Fax

e-mail

SOUHAITE RENOUVELER SA COTISATION
OU ADHERER AU CIRIEC-FRANCE

COTISATION ANNUELLE

- Personnes physiques	60 €
- Personnes morales (petites)	550 €
- Personnes morales (moyennes)	1 100 €
- Personnes morales (importantes)	2 200 €

Bulletin à retourner, accompagné de votre règlement*, à :

CIRIEC-FRANCE

7, passage Tenaille – F- 75014 Paris

Tél. 01 40 52 85 49 – Fax. 01 40 52 82 68

n.guillard@ciriec-france.org

* Par chèque à l'ordre du CIRIEC

Par virement : CIRIEC 40978 00022 00101613347 38 Banque Palatine